
Formation sur les déchets de chantiers à destination des agents du Département

Conseil Départemental de l'Hérault

1000 rue d'Alco
34087 Montpellier
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Thibaut De Jesus
tdejesus@herault.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Département de l'Hérault compte près de 5 000 agents qui mettent en œuvre la politique de l'Assemblée départementale au profit de plus d'un million d'héraultais. L'état des lieux de la production des déchets, réalisé en 2013 dans le cadre du Plan de Prévention, a montré que les missions du Département génèrent 455 000 tonnes de déchets dont 400 000 tonnes de déchets inertes, 40 000 tonnes de terres et boues de curage et 15 000 tonnes de déchets non dangereux.

Bien que le Département soit engagé depuis plus de 15 ans dans des démarches environnementales, les retours d'expériences révèlent que des marges de progrès existent au niveau de la gestion et du suivi des déchets de chantiers routiers ou du bâtiment.

Aussi, dans le cadre du Plan départemental de Prévention, le Département a souhaité mettre en place une formation destinée aux agents chargés d'opérations, chargés d'études et aux contrôleurs de travaux, dans le but de les sensibiliser à la prévention et à la gestion des déchets de chantiers routiers et de construction et de les faire évoluer dans leurs pratiques.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette formation concernait environ 140 agents.

Elle a abordé les points suivants :

- Qualifier les déchets produits par les chantiers routiers ou bâtiment,
- Identifier les filières de traitement,
- Intégrer la problématique des excédents et de la prévention dans la conduite des études préalables et la détermination des choix techniques,
- Identifier les responsabilités et rôles de chacun,
- Comprendre et mettre en œuvre la démarche 'chantier à faibles nuisances',
- Finaliser la gestion des déchets d'un chantier par l'emploi des bordereaux de suivis et le contrôle de la destination finale.

Résultats quantitatifs

Le choix a été fait de composer cette journée de formation d'une matinée d'apports théorique et d'une après-midi de visite d'un site de recyclage des déchets issus du BTP.

Sur les 120 agents de la direction des routes potentiels à former, 63 agents ont assisté à la formation ce qui représente 53% des agents formés.

Sur les 19 agents de la direction du patrimoine convoqués, 12 ont assisté à la journée complète, et 4 ont effectué une demi-journée.

Résultats qualitatifs

Cette formation bien que dense, a permis de faire un rappel sur la réglementation en vigueur, d'exposer tous les éléments d'une bonne gestion des déchets (cahier des charges de chantier, bordereaux de suivi entre autres) et de mettre l'accent sur les alternatives existantes notamment par l'utilisation de granulats de recyclage.

MISE EN OEUVRE

Moyens humains

La réalisation de cette formation a nécessité un travail transversal du service Energie - déchets, du service formation, des directions des routes et du patrimoine. L'ADEME-LR a aussi apporté son concours à l'élaboration du programme, ainsi qu'en préalable à la formation, à une matinée de sensibilisation de l'ensemble des directeurs d'agences routières. La formation a nécessité 8 sessions (6 sessions routes et 2 sessions patrimoine).

C'est le groupement CONSILIOM-CAIRN ENVIRONNEMENT qui a conçu le contenu et qui a réalisé la prestation.

Moyens financiers

Le coût de la prestation de formation s'est élevé à 18 000 € TTC

Moyens techniques

Principalement :

- salle de formation
- site extérieur de visite

Le choix a été fait d'organiser 2 sessions sur Béziers et 6 sur Montpellier

Partenaires mobilisés

ADEME-LR

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Recommandations éventuelles

Le format de la journée (apports théoriques le matin et visite de sites l'après midi) a été jugé dense par les agents. Les apports théoriques très copieux ne laissant pas beaucoup de place aux échanges et aux retours d'expériences

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | EMPLOYE | DECHET DE CHANTIER

Dernière actualisation

Novembre 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre VIGNAUD
pierre.vignaud@ademe.fr
Direction régionale Occitanie